

**E.-H. CIMON**  
Résidence : Avenue Fraser.  
Bureau : Bloc Cimon,  
Rue de l'église

**LEO BERUBE**  
Bureau : Rue de l'église  
Bloc Potvin - Fraserville P.Q.

**POTVIN & LANGLAIS**  
Bloc Belle - Vis-à-vis l'église  
Fraserville, P.Q.

**LEON PARADIS, L.L.L.**  
Bureau : Rivière-du-Loup,  
Station, P.Q.  
Tél. Kamouraska..... No. 79  
Téléphone National..... No. 105

**LOUIS-A. TALBOT**  
Rue Lafontaine,  
Riv.-du-Loup, Station.  
Tél. Kamouraska..... No. 292

**S.-C. RIOU**  
Bureau : Rue de l'église, bloc Riou.  
Fraserville, P.Q.

**Dr LUC LEBEL**  
-Médecin spécialiste-  
Consultations de midi à 2 hrs  
de 8 à 10 hrs, p.m.  
Téléphones National, Kamouraska.  
Rue Lafontaine - Fraserville, P.Q.

**ERNEST PETTIGREW**  
-Médecin et chirurgien-  
Bureau de feu Dr. F.-E. Gilbert  
Téléphones National, Kamouraska.

**Dr Z. VEZINA**  
-Médecin et chirurgien-  
Spécialité : Maladies des yeux,  
oreilles, nez, gorge.  
Bureau : Rue de la Station, Fra-  
serville.  
Tél. Kamouraska, No. 325.  
Tél. Bellechasse, No. 519.  
N.B.—Ne pratique que sa spécia-  
lité.  
Heures de bureau : 8.30 hrs à 11.30  
hrs A.M. et 1.30 hr à 5 hrs P.M.  
Soir : 7 à 8 P.M.

**Dr M. OUMET**  
Des Hôpitaux de Montréal et du  
"Post Graduate de New-York"  
Spécialités : Chirurgie obstétrique  
et hygiène publique.  
217, Rue Lafontaine (bloc Devost).  
Téléphones Kamouraska, National.

**Dr A. LANDRY**  
D. D. S. L. D. S.  
Tél. Kamouraska ..... 334  
Tél. National ..... 119  
Rue Lafontaine, Riv.-du-Loup, Sta.

**Dr T.-A. COTE**  
-Médecin-vétérinaire-  
4, rue Beaubien Fraserville P.Q.  
Téléphones : Kamouraska, 302  
National, 559.

**CHS. DEVOST**  
-Marchand de voitures-  
Spécialité : ouvrage en caout-  
chouc de toutes sortes, pour roues,  
couvertures, etc.  
Rue Lafontaine - Fraserville, P.Q.  
Tél. Kamouraska, No. 254

**C. DUCHARME**  
-Marchand-tailleur-  
Rue Lafontaine - Fraserville, P.Q.  
Téléphone Kamouraska.

**TABAC ! TABAC !**  
Avis aux marchands. Pour  
votre assortiment de tabac  
Adressez-vous à  
**JOS. FRENETTE.**  
Rue Lafontaine, Riv.-du-Loup Sta.  
Par téléphone ou par lettre.

**JEAN RHEAUME**  
-Boucher-  
Rivière-du-Loup, Station, P.Q.

**ARSENE THIBAUT**  
-Marchand de chaussures-  
Le plus grand détail de chaussu-  
res de la Ville. Chaussures faites  
sur commande, garanties en cuir  
solide.  
Tél. Kam. 83 - Fraserville P.Q.

**J.-E. LEVESQUE**  
-Marchand-sellier-  
Couvertes d'hiver pour chevaux,  
Grelots, Clochettes, Pompons, etc  
Aussi : Poudre à Conditions pour  
chevaux, etc.  
Tél. Kamouraska ..... No. 159  
Boîte postale 174  
Rue Lafontaine, près de l'Hôtel-  
de-Ville.

**J.-A. CHAREST**  
-Épicier-  
Rue Lafontaine  
-Toujours en mains fruits, légu-  
mes, épices, etc., etc., à des prix  
défiant toute compétition.

**GEORGES OUMET**  
Ingénieur Civil,  
et Arpenteur-Géomètre.  
Rue de la Cour.

**LOUIS MARQUIS**  
-Boucher-  
Toujours en mains : Bœuf, veau,  
mouton, porc, volaille, etc.

**-PHILIPPE RIOUX-**  
-Marchand de Chaussures-  
Clagues et Bas.  
Agent Strider par Franck W. Slater  
Agent Egel Shoe  
Agent H. H. Crosby, N. S.  
Spécialité : réparations toute es-  
pèce, cuir lentre et caoutchouc.  
Rivière-du-Loup, Station, P.Q.

**T. MERETTE**  
-Voiturier-  
Voitures de commande,  
Réparations de toutes sortes  
Ave. Hôtel de Ville  
Fraserville, P.Q.

**D.-E. MORIN**  
Agent général et inspecteur  
Pour les Compagnies d'assuran-  
ce-feu :  
La "Factories", fondée en 1872-  
La "Sterling".  
La "British Colonial Fire Assu-  
rance Co."  
La "National Union".  
Bureau : Rue St-Georges.

**J.-D. PROULX**  
-Marchand de fleur-  
-Boulangier-  
Rue Jones - Fraserville, P.Q.  
Téléphone Kamouraska No. 14

**FRS PELLETIER**  
-Marchand-épiciier-  
Et agent d'instruments aratoires  
pour la Compagnie Moody Terre-  
bonne.  
Rivière-du-Loup, Station, P.Q.

**VICTOR DEVOST**  
-Marchand-épiciier-  
Rue Lafontaine - Fraserville P.Q.  
Pour Jean minérale de St-Ger-  
main adressez-vous à M. Victor  
Devost, marchand, rue Lafontaine.  
Téléphones National et Kamouras-  
ka.

**JOS.-N. ANCTIL**  
-Marchand de liqueurs-  
En face de la Station I.C.R.  
Rivière-du-Loup, Station, P.Q.  
Tél. Kam. 257. Tél. Nat. 11

**Agent d'Assurance**  
**JOS.-E. MARCOTTE**  
AGENT GENERAL  
THE GREAT WEST LIFE ASS. CO.  
Bureau-chef : Winnipeg.  
Boîte Postale 168 Tel. Kam. 443.  
Bureau : 144 Rue Lafontaine  
FRASERVILLE, QUE.

**LA BANQUE NATIONALE**  
FONDEE EN 1800  
CAPITAL : \$2,000,000.00  
RESERVE : 1,550,000.00  
Nous acceptons des dépôts de  
\$1.00 en plus.  
L'intérêt compte du jour du  
dépôt.  
Nous avons des correspondants  
par le monde entier et nos MAN-  
DATS DE VOYAGE sont payables  
au pair partout.  
Notre bureau de PARIS (rue  
BOUDREAU, 17, SQUARE DE  
L'OPERA) offre des avantages ex-  
ceptionnels au commerce et au public  
voyageur.  
Les virements de fonds, les col-  
lections, les paiements, les crédits  
commerciaux et les placements sont  
effectués en Europe, aux Etats-  
Unis et au Canada, aux plus bas  
taux.

**Avis de Legislation**  
Avis est par les présentes donné  
que demande sera faite à la pro-  
chaine session de la législature du  
Nouveau-Brunswick pour un acte  
incorporant la Cie d'Imprimerie du  
Madawaska, Limitée, dans le but  
de publier un journal hebdomadaire  
dans la ville d'Edmundston, et de  
faire tout ouvrage généralement  
faits dans une imprimerie.  
Daté le 5 février, 1914.  
MAX D. CORMIER,  
Soliciteur pour les Applicants

**HOTEL COMMERCIAL**  
Rue de la Cour  
Chambres confortables. Service  
de premier ordre.  
Salles d'échantillons à la dis-  
position des voyageurs.  
S. J. BERNARD, prop.  
Fraserville, P. Q.

**NOTICE HISTORIQUE SUR L'HOTEL-DIEU DE SAINT-BASILE DE MADAWASKA, N. B. (DE 1873 A 1910)**

**APPENDICE**  
(JANVIER 1910)

1. Décret de l'Evêque de Chatham permettant l'établissement d'une Communauté de l'Hôtel-Dieu à St-Basile. (17 septembre 1873).  
Jacques Rogers, par la grâce de Dieu et du Saint-Siège Apostolique, Evêque de Chatham, etc., etc.

A tous ceux et celles qui les présentes verront Salut et Bénédiction en Notre Seigneur

Vu que les Religieuses Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de St-Joseph, établies à Montréal, nous auraient, par leur Supérieure et au nom du Chapitre de leur Communauté, supplié, par leur requête en date du 5 septembre 1873 de leur octroyer un décret à l'effet de leur permettre de fonder une maison de leur Institut à Saint-Basile dans Madawaska, et d'y vivre sous notre juridiction, conformément à leurs Constitutions et Coutumes en vigueur dans leurs Congrégations religieuses, en dirigeant l'éducation des enfants et jeunes personnes de la dite place et en soignant les pauvres malades qui seront confiés à leurs soins charitables;

Vu aussi qu'il serait bien avantageux, pour la plus grande gloire de Dieu et l'honneur de notre Religion, qu'il y eût dans notre Diocèse une nouvelle Communauté consacrée aux œuvres de piété et de charité, en éducation, donnant une bonne éducation religieuse aux enfants, et en servant les pauvres et les malades; Nous avons eu, pour toutes ces considérations et autres, pour agréable la supplique des dites Religieuses, et nous avons en conséquence, le Saint nom de Dieu invoqué, décrété et réglé ce qui suit.

10. En vertu du présent Décret il est permis aux dites Religieuses Hospitalières de Montréal de fonder une Maison de leur Institut dans notre Diocèse, au lieu nommé Saint-Basile, à Madawaska.

20. En vertu du même Décret, les Religieuses qui sont envoyées par la Communauté de Montréal au dit lieu de St-Basile, demeureront sous notre pleine et entière juridiction, avec liberté de se conformer en tout, selon que les circonstances le permettront, aux Constitutions de leur Institut approuvées par le Saint-Siège, sans que personne, autant que notre autorité prévaudra, puisse les troubler dans l'accomplissement de leur devoirs religieux et l'exercice de leur charité en dirigeant l'œuvre de l'éducation, en soignant les pauvres malades, en gardant la clôture religieuse, etc., etc.

30. Nous promettons aux dites Religieuses Hospitalières ainsi établies dans notre Diocèse, tout l'appui qu'elles ont droit d'attendre de l'Eglise qui les a engendrées à la Religion et qui, en leur permettant de faire les vœux de pauvreté, de chasteté, d'obéissance et de servir les pauvres, les prend sous sa spéciale protection

40. En conséquence, Nous ferons tout en notre pouvoir, selon les moyens restreints et incertains de notre jeune Diocèse, pour que, au temporel comme au spirituel, les susdites Religieuses Hospitalières reçoivent les secours nécessaires, possibles et convenables dans les circonstances difficiles du Diocèse. Pour le spirituel Nous leur donnerons un prêtre pour les diriger sous notre juridiction, afin que ni elles, ni leurs élèves, ni leurs pauvres malades ne soient privés de l'avantage de se confesser, d'assister à la Messe, de recevoir l'instruction religieuse aussi régulièrement qu'il sera possible. Pour le temporel Nous leur donnerons, autant qu'il dépend de Nous, l'usage, la possession et l'usufruit exclusif de la propriété à Saint-Basile légué par feu le Révérend Messire

Antoine Langevin à Monseigneur Connolly alors Evêque du Diocèse "pour y fonder un couvent destiné à l'éducation des jeunes filles de Madawaska," avec le couvent et toutes les bâtisses dessus construites, lequel couvent avait été occupé depuis environ quinze ans jusqu'au printemps dernier par les Religieuses "Sœurs de Charité" de St-Jean, qui viennent d'en être rappelées par leur Supérieur, Mgr Sweeney, Evêque de St-Jean; mais à la condition qu'elles remplissent la fin mentionnée dans le testament du dit Messire Langevin, c'est-à-dire diriger efficacement et à notre satisfaction, et à celles de nos successeurs, un établissement pour l'éducation des jeunes filles de Madawaska.

50. Enfin Nous donnons à la nouvelle Communauté Notre Bénédiction et formant des vœux ardents pour qu'elle fasse avec succès les œuvres qu'elle a mission de faire, à la plus grande gloire de Dieu et au plus grand bien des âmes.

Donné à Chatham, Nouveau-Brunswick, le 17 septembre 1873, muni de notre sceing et le contre sceing de notre Secrétaire.

(Signé) J. JACQUES ROGERS,  
Evêque de Chatham.  
Par l'ordre de Sa Grandeur,  
(Signé) GUILLAUME VARRILLY,  
Proc. S. C.

We in our corporate capacity (according to the civil law) as "Roman Catholic Bishop of Chatham" confirm the foregoing, attaching herewith the official seal of said Corporation, on the day and date above mentioned.

(Seal) (Signed) J. JAMES ROGERS  
"The Roman Catholic Bishop of Chatham"

II Aete de l'installation officielle et canonique des Sœurs de l'Hôtel-Dieu à St-Basile. (10 novembre 1873).  
Jacques Rogers par la grâce de Dieu et du Saint-Siège Apostolique, Evêque de Chatham, etc., etc., etc.

Salut et bénédiction en Notre Seigneur.

A tous ceux qui les présentes verront savoir faisons :

Vu que feu M. Langevin d'honneur, mémoire à légué à sa Grandeur Mgr Connolly, alors Evêque du Diocèse de St-Jean, dont notre Diocèse actuel faisait partie, une certaine propriété située dans la mission de St-Basile à Madawaska, dans notre dit Diocèse, à la condition d'y établir une Communauté de Religieuses afin de donner aux jeunes filles du Madawaska une éducation convenable, bonne et religieuse :

Vu qu'un Couvent, Chapelle et dépendances ont été légués de suite sur la dite propriété par la générosité des Prêtres et des fidèles du Diocèse, et qu'une mission des Sœurs de Charité de St-Jean y ont dirigé l'établissement d'éducation connu par le titre de "l'Académie de Madawaska," jusqu'à l'état dernier, moment auquel elles furent retirées par leur Supérieur Monseigneur Sweeney, Evêque de St-Jean;

Vu aussi que les Religieuses Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Montréal ont bien voulu accepter les offres que Nous leur avons faites de prendre possession de cet établissement, à la condition d'y diriger l'éducation des jeunes filles de Madawaska, selon les vues du fondateur, et de plus, d'y faire les œuvres de Religion et de Charité de leur Institut;

Vu encore que par notre Décret, en date du dix-sept de septembre de la présente année, nous avons

reglé et statué que les dites Religieuses Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de St-Joseph de Montréal pourraient fonder au dit Madawaska une nouvelle Communauté de leur Saint-Institut et y suivre leurs règles, constitutions et coutumes;

Vu enfin que l'Hôtel-Dieu de Montréal a nommé et député, pour fonder celui de Madawaska, les très Honorables Sœurs Louise Davignon, Catherine Guérin, Alphonsine Collette, Alphonsine-Ranger dite Maillet, Josephine Brissette, Religieuses de Chœur, Philomène Descoteaux, Converse et Rachel Chapleau, Tournière, lesdites Sœurs s'étant incessamment rendues à Madawaska pour y faire la fondation projetée, ont requis de récépé de Nous la publication du Décret, ce à quoi inclinant de bon cœur, Nous sommes venu exprès de notre ville épiscopale de Chatham à Madawaska pour faire la cérémonie de l'installation des dites Sœurs dans le dit établissement.

Pour cette fin Nous Nous sommes transporté ce matin, à huit heures, dans la Chapelle du dit Hôtel-Dieu, accompagné du Révérend J. J. O'Leary, notre Secrétaire en cette occasion, des Révérends Pères Dugal et Bazoge, du Révérend F. X. Trudel et L. N. Dugal, Ecclésiastique; y ayant trouvé la Révérende Mère Davignon nommée Supérieure du dit Hôtel-Dieu de cette mission, les très Honorables Sœurs Catherine Guérin, Alphonsine Collette, Alphonsine Ranger dite Maillet, Josephine Brissette, Religieuses de Chœur, Philomène Descoteaux, Converse, et Rachel Chapleau, Tournière, Nous avons fait lire à haute voix par le Révérend père Dugal le dit Décret, en suite de quoi, Nous avons publié, notifié et déclaré aux dites Religieuses et autres personnes

(A suivre)

**L'art d'être maman**

De temps à autre quelques-uns de nos jeunes enfants dont les âmes sont encore neuves et blanches sont admis à recevoir dans leur cœur le Dieu fait homme qui fut sur la terre et demeure toujours l'ami des petits et des humbles.

"En élevant un enfant, songez à sa vieillesse", a écrit Joubert. Disons après lui: "En élevant un enfant songez à son éternité."

C'est à la mère que Dieu a donné l'enfant; c'est à la mère qu'il le redemandera; c'est la mère qui devra répondre devant le souverain juge du dépôt sacré. La maternité est un sacerdoce. Il faut faire de l'enfant, un homme ou une femme d'abord puis un élu ou une élue du ciel. Si vous n'en faites pas tout cela il eût mieux valu pour vous ne pas l'avoir.

St-Paul l'affirme: la mère qui oublie ce devoir est moins qu'une païenne. Comme l'explique si bien Mgr Rozière dans "L'art d'être maman" c'est l'enfant qui sauve la mère.

L'Assomption.

CHANTECLAIR.

**GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM**

A partir de dimanche, le 20 Set. 1912 le convoi No 3 quittera Lévis à 1.23 p. m. (tous les jours) Arrive à Montréal à 7 hrs p. m.

**SYSTEME DU GRAND TRONC**

A partir de dimanche le 29 septembre 1912, le CONVOI No. 3 quittera Lévis à 12.30 p. m. (tous les jours) NOTE.—Les passagers voyageant sur ce convoi pourront prendre le CONVOI No 3 de Port-Haut, qui fait raccollement à Richmond, arrivant à Montréal à 6.05 p. m.

A partir de la même date, le CONVOI No. 6 quittera Richmond à 7.35 p. m. arrivant à LÉVIS à 10.40 p. m. (tous les jours excepté le dimanche).

—A LA—  
**PHARMACIE DU**  
**Dr John Kane**  
Rivière du Loup Station, P. Q.  
ATTENTION SPECIALE  
aux commandes données par maille ou par téléphone.

**CHEMIN DE FER TEMISCOUATA**

HORAIRE depuis le 14 Novembre 1913

Express : Dép. Riv. du Loup 7.30 a. m.  
Arr. Connors N. B. 12.43 p. m.  
Mixte : Dép. Riv. du Loup 10.35 a. m.  
Arr. Connors N. B. 8.38 p. m.  
Express : Dép. Connors N. B. 3.40 p. m.  
Arr. Riv. du Loup 8.33 p. m.  
Mixte : Dép. Connors N. B. 7.00 p. m.  
Arr. Riv. du Loup 4.40 p. m.

Service quotidien excepté les dimanches, Corres-ondance à Edmundston Jet avec le Can. Pac. Ry. pour Woodstock Préfecteur et St-Jean N. B. Houtton Presque Isle, Caribou Fort Fairfield, Me., Et à Rivière du Loup avec tous les trains express de l'Intercolonial Ry. Pour plus amples informations, prospectus, etc. s'adresser à G. C. Grandy, Gérant général, P. X. Mcinger, Agent général Passagers et Fret.

**SOUVENIR DE FAMILLE**

Important Registre Familial

Prix : Exemplaire, 10c.  
Le cent : \$8.00

S'adresser à l'auteur  
**Rev. E. P. Chouinard**  
St-Paul de la Croix  
Comté Temiscouata P. Q.  
11, 5-6 11

**Intercolonial RAILWAY**

Le et après le 1er Novembre 1912 les convois chemin de fer voyageront comme suit :

Les Trains Quitteront la Rivière du Loup

No 199 Océan Limité pour Lévis, Québec, Montréal : 23-35

No 33 Express rapide pour Québec et Montréal, tous les jours (sauf le dimanche) : 9.10

No 45 Express pour Lévis, tous les jours, (excepté le dimanche) : 5.45

No 47 Mixte pour Lévis tous les jours excepté le dimanche : 20.40

No 49 Mixte pour Harlowe Jet, tous les jours (dimanche excepté) : 6.30

No 151 Express pour Lévis, Québec et Montréal (tous les jours excepté le dimanche) : 17.20

No 134 Express pour St-Jean N.B. et Halifax (tous les jours) sauf le dimanche : 17.50

No 44 Mixte pour Ste-Plavie, tous les jours (excepté le dimanche) : 7.00

No 150 Express pour Ste-Plavie, (tous les jours) sauf le dimanche : 12.55

No 206 Océan Limité pour Halifax, St-John, N. B. : 3.35

Wagons lits et restaurant aux express maritimes entre Montréal et Halifax.

Tous les convois sont réglés d'après temps "Eastern Standard Time" 24 hrs étant minuit.

**LE 28 OCTOBRE 1913**

DERNIERS EXCURSIONS DE COLONS

SA MANITOBA, SASKATCHEWAN, ALBERTA.

Taux réduits pour WINNIPEG, EDMUNTON et les stations intermédiaires.

**BILLETTS BONS POUR 2 MOIS**

**WAGONS-SALON-OBSERVATOIRES.**

Maintenant attachés aux trains laissant Québec et Montréal à 1.30 hrs p. m., tous les jours.

**TRAIN DE LUXE**

A 3.00 hrs p. m., tous les jours de la Gare du Palais, Québec. Service de Wagons-Salon et Wagons-Restaurant.

**CONSULTEZ-NOUS**

Pour tout voyage, nous vous donnerons avec plaisir des conseils et renseignements précis.

Pour billets et renseignements généraux s'adresser à 30, rue St-Jean, angle Côte du Palais, 46 rue Dalhousie au Château Frontenac et à la Gare du Palais, Québec.

G. J. P. MOORE,  
Agence générale de chemins de fer et paquebots. Nous représentons toutes les lignes transatlantiques, Ou à E. J. Hébert, Premier Ass. Agent-Général. Dept des voyageurs, Gare Windsor, Montréal, P. Q.